

La Caisse des Dépôts et Consignations en chiffres

Dépôts

Entrées et sorties

Les dépôts et les restitutions s’établissent comme suit en 2012:

ENTREES

- 1.853.648.473,30 pour les entrées en euro
- 3.636.275,03 pour les entrées en titres
- 1.339.042,62 pour les entrées en devises (contre-valeur en euro au 31/12/2012)

SORTIES

- 1.873.703.364,98 pour les sorties en euro
- 19.542.623,61 pour les sorties en titres
- 1.402.463,66 pour les sorties en devises (contre-valeur en euro au 31/12/2012)

[Chiffres: Annexe III](#)

Répartition entre euro, titres et devises

De ces mouvements, il résulte une diminution des dépôts en euro de 20.054.891,68, des dépôts en titres de 15.906.348,58 et des dépôts en devises de 63.421,04 (contre-valeur en euro au 31/12/2012).

[Chiffres: Annexe III](#)

Dépôts en euro

La diminution des dépôts en euro de 20.054.891,68 EUR en 2012 se répartit comme suit :

- consignations judiciaires (- 5.170.800,41)

les faillites représentent ici 70 % des consignations en euro. Au 31/12/2012 il y avait pour toutes les agences réunies 23.001 faillites ouvertes pour un montant total de € 1.284.911.595,02 (contre 23.311 faillites ouvertes le 31/12/2011 pour un montant total de 1.278.124.904,38 EUR).

- consignations intérieures et produit des valeurs consignées
- (- 22.765.847,58).
- cautionnements et dépôts divers (+ 16.834.667,03)
- dépossessions involontaires de titres au porteur et « squeeze-out » ou offre publique d’achat (- 28.358.525,40)
- FSP (+ 182.814,44)
- avoirs dormants (+ 22.554.342,67)
- BBF – APRA (- 3.331.542,43)

Dépôts en titres

La diminution des dépôts en titres de 15.906.348,58 en 2012 se répartit comme suit:consignations (- 51.961,87)

- cautionnements administratifs (- 15.819.413,84)

- cautionnements en matière de lois sociales (- 33.472,87)
- avoirs dormants – gestion globale (- 1.500,00)

Dépôts en devises

La diminution de 63.421,04 EUR des dépôts en devises se répartit comme suit:

USD (+ 108.474,51)

- avoirs dormants – gestion individuelle (+ 47.425,62)
- avoirs dormants – intérêt sur compte en devises (+ 359,65)
- dépossessions involontaires (+ 57.796,81)
- consignations (+ 172,51)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services (+ 2.719,92)

CAD (+ 168,32)

- avoirs dormants – intérêt sur compte en devises (+ 15,59)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services(+ 152,73)

GBP (- 173.949,32)

- avoirs dormants – intérêt sur compte en devises (+ 11.546,53)
- dépossessions involontaires (- 186.520,66)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services(+ 1.024,81)

DKK (- 86.485,89)

- dépossessions involontaires (- 87.135,62)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services (+ 649,73)

HUF (- 7.196,27)

- dépossessions involontaires (- 7.962,18)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services (+ 765,91)

AUD (+ 73.876,00)

- avoirs dormants – intérêt sur compte en devises (+ 1.975,59)
- dépossessions involontaires (+ 69.967,06)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services (+ 1.933,35)

EUR (- 206,44)

- avoirs dormants – intérêt sur compte en devises (+ 3,43)
- dépossessions involontaires (- 209,87)

HKD (+ 28.686,97)

- dépossessions involontaires (+ 28.612,52)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services (+ 74,45)

PLN (+ 10.275,90)

- dépossessions involontaires (+ 10.135,16)
- intérêt sur compte en devises – Autres Services (+ 140,74)

Situation de caisse

Placement obligatoire en obligations

La CDC doit placer les sommes dont elle ne prévoit pas l’emploi pour le service courant, en obligations émises ou garanties par l’Etat¹.

Créances de la CDC

Portefeuille propre

La CDC possède un portefeuille propre dont la valeur nominale s’élevait au 31 décembre 2012 à 2.280.874.958,27 EUR.

Créance sur le Trésor et avoir à la Poste Financière

La CDC dispose, en outre, d’un débit sur le Trésor (détaillée ci-après) d’un montant de – 1.157.332,71 EUR et d’un avoir à la Poste Financière s’élevant à 215.630.486,83 EUR.

Total des différents avoirs

Le total de ces différents avoirs, soit 2.556.403.789,24 EUR constitue la contrepartie en numéraire des dépôts existant au 31 décembre 2012. Les tableaux ci-dessous donnent une image, au 31 décembre 2012, des dépôts effectués en euro, répartis d’une part selon leur origine, et d’autre part selon leur mode de gestion.

Tableau 5 : Dépôts en euro, répartis selon leur origine Situation au 31 décembre 2012	
Consignations judiciaires	1.806.559.015,13
Consignations intérieures et produit des valeurs consignées	319.941.844,42
Cautionnements, dépossessions involontaires, contre-valeur coupons et divers	356.141.242,42
Avoirs dormants	68.387.466,24
Fonds Spécial de Protection ¹	2.233.574,02
Fonds Spécial de Protection / APRA	3.140.647,01
TOTAL	2.556.403.789,24

¹ En attente de versement au Trésor

Tableau 6 : Contre-valeur des dépôts en euro selon leur mode de gestion Situation au 31 décembre 2012	
Portefeuille (valeur comptable)	2.341.930.635,12
Comptes chèques postaux	215.630.486,83
Créances sur le Trésor	-1.157.332,71
TOTAL	2.556.403.789,24

Gestion des titres à la BNB

La Banque Nationale de Belgique (BNB) agissant en qualité de Caissier de l’Etat, s’occupe de la réception, de la conservation et de la restitution des titres déposés. Ces titres figurent sur un compte spécial ouvert au nom de la CDC.

Situation des comptes auprès de la BNB

Les comptes de la CDC ouverts auprès de la BNB présentent les soldes suivants au 31 décembre 2012.

Tableau 7 : Créances de la CDC sur les comptes de la Banque Nationale Situation au 31 décembre 2012	
Dépossessionnements involontaires de titres e.a. ¹	705.294,00
Consignations judiciaires - titres	1.353.536,28
Consignations judiciaires - billets	3.147,00
Cautionnements administratifs	187.506.320,61
Cautionnements lois sociales	4.953.717,58
Avoirs dormants – gestion globale	1.450,00
TOTAL	194.523.465,47

¹ Ce montant comprend 692.090 EUR de titres, déposés à la Banque Nationale de Belgique et 13.204 certificats d’inscriptions nominatives qui sont tenues par la CDC.

Gestion des devises chez BNP Paribas Fortis

BNP Paribas Fortis, en tant que gestionnaire des devises se porte garant de la réception, de la conservation et de la restitution des devises déposées. Les devises arrivent sur 2 comptes spéciaux ouverts au nom de la CDC.

Situation des comptes en devises

Les comptes en devises de la CDC ouverts chez BNP Paribas présentent les soldes suivants au 31 décembre 2012:

Tableau 8 : Dépôts en devises, répartis selon leur origine	
Situation au 31 décembre 2012	
COMPTE BE16 0015 8376 5274 – AVOIRS DORMANTS	
Avoirs dormants – gestion individuelle	492.143,77 USD
	1.704,80 CAD
	1.293.360,78 GBP
	55.182,97 AUD
	588,96 CHF
Avoirs dormants – intérêt sur compte en devises	720,89 USD
	24,93 CAD
	10.296,61 GBP
	4.168,02 AUD
	3,43 EUR
COMPTE BE91 0015 8376 5476 – AUTRES SERVICES	
1. Dépossessions involontaires	1.526.532,12 USD
	16.035,65 CAD
	93.563,82 GBP
	809.775,10 DKK
	2.464.960,00 HUF
	88.903,51 AUD
	291.964,50 HKD
	41.368,00 PLN
2. Consignations judiciaires	1.968.949,22 USD
3. Intérêt compte en devises	76.136,63 USD
	360,77 CAD
	852,19 GBP
	42.444,25 DKK
	980.565,42 HUF
	2.456,61 AUD
	759,68 HKD
	574,44 PLN

Situation du Compte du Trésor

Créances de la CDC sur le Trésor

Le compte-courant vis-à-vis du Trésor a été clôturé au 31 décembre 2012 avec un solde de -1.157.332,71 EUR.

[Chiffres: Annexe II](#)

Versements au profit du Trésor

Les intérêts des placements (revenu du portefeuille) et les dépôts en espèces ou en valeurs atteints par la prescription sont attribués au Trésor, à charge pour ce dernier de rembourser à la CDC les intérêts qu’elle a payés à ses déposants².

Le tableau, ci-dessous, montre les profits réalisés par la CDC pendant l’année 2012 pour le Trésor.

Tableau 9 : versements au profit du Trésor - Situation au 31 décembre 2012	
Revenu du portefeuille	96.984.966,84
Droits d’administration perçus	843.641,66
Recettes accidentelles	4.351.376,17
Fonds Spécial de Protection	999.873.620,28
Fonds de Résolution	238.356.527,81
TOTAL	1.340.410.132,76
Intérêts, payés aux déposants ¹	46.715.711,58
SOLDE (en faveur du Trésor)	1.293.694.421,18

¹ Le Trésor rembourse à la CDC le montant des intérêts payés aux ayants droit au moyen d'un crédit inscrit à charge du budget de la Dette publique.

Cautions solidaires

La garantie solidaire et collective

Les entrepreneurs, concessionnaires et adjudicataires de travaux d’utilité publique peuvent constituer une garantie solidaire et collective³ par l’intermédiaire d’une institution de crédit, d’une entreprise d’assurances ou d’une association professionnelle agréée à cette fin.

Ces sociétés peuvent garantir des engagements pouvant atteindre 10 fois le montant de la garantie qu’elles ont déposé, mais ne peuvent cautionner un même adjudicataire pour un montant supérieur à la susdite garantie.

A partir du 1er janvier 1972, cette forme de cautionnement a été étendue à la construction d’habitations⁴ . Les cautions déposées par ces sociétés se montaient à 174.953.474,70 EUR en titres et à 9.309.578,70 EUR en numéraire.

[Chiffres: Annexe III, rubrique I/5 et rubrique II/3](#)

Comptabilité séparée

Les inscriptions et les libérations des cautions constituées par ces sociétés font l’objet d’une comptabilité séparée.

[Chiffres: Annexe III, rubrique III](#)

Construction d’habitations

Dans le cadre de la Loi Breyne, 4.895 actes de caution (garantie solidaire et collective) ont été constitués en 2012.

Créances résultant de jugements

Nombre d’opérations en 2012

Les créances résultant de jugements⁵ sont payées à l’intervention de la CDC.

Au cours de l’année 2012, la CDC a effectué 2.774 opérations de cette nature pour un montant de 380.418.859,07 EUR.

Fonds spéciaux (comptes d’ordre)

Garde et gestion de fonds spéciaux

La CDC peut être chargée de la garde ou de la gestion de titres ou de fonds spéciaux. Les opérations résultant de ces missions accessoires sont reprises en comptes d’ordre⁶.

Portefeuilles gérés

La CDC gère les portefeuilles suivants :

1. L’ex-Caisse d’assurance de l’ancien personnel d’Afrique⁷

Au cours de l’année 2012, aucun intérêt n’a été versé au Trésor. Le capital nominal de ce portefeuille s’élevait à 3.523.418,30 EUR au 31 décembre 2012

2. Les anciennes Caisses de pension des ayants droit des agents de l’Etat et des membres de l’armée et de la gendarmerie⁸

Au cours de l’année 2012, il a été versé au Trésor un montant de 12.302,84 EUR à titre de revenu de ce portefeuille. Le capital nominal de ce portefeuille s’élevait à 533.350,27 EUR au 31 décembre 2012.

[Chiffres: Annexe VIII](#)

1 Article 22 de l’arrêté royal du 18 mars 1935 coordonnant les lois relatives à l’organisation et au fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations

2 Articles 23 à 28 de l’arrêté organique

3 Indépendamment des cautionnements à constituer en espèces ou en fonds publics, l’arrêté royal du 11 mars 1926 concernant les cautionnements d’adjudicataires a instauré la garantie solidaire et collective. L’arrêté royal du 14 mars 2002 relatif aux cautionnements collectifs concernant les marchés de travaux, de fournitures et de services a supprimé l’arrêté 4 royal du 11 mars 1926 et a opéré une série de modifications.

4 Arrêté royal du 21 octobre 1971 portant exécution des articles 7, 8 et 12 de la loi du 9 juillet 1971 réglementant la construction d’habitations et la vente d’habitations à construire ou en voie de construction (dite loi “Breyne”).

5 Exécution de l’article 100, dernier paragraphe, des lois coordonnées sur la comptabilité de l’Etat. Ces sommes sont soumises à la prescription trentenaire (article 25 de l’arrêté royal n°. 150 (organisation et fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations)

6 Article 3 de l’arrêté royal n°. 150 du 18 mars 1935 concernant l’organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations

7 Article 38 de la loi du 28 décembre 1973 relative aux propositions budgétaires 1973/1974

8 Loi du 2 août 1955 portant suppression du Fonds d’amortissement de la Dette publique

Situation du compte du Trésor
